



LE JASEUR



BULLETIN MUNICIPAL ET PAROISSIAL DE SAINT-VALÉRIEN

Bureau municipal : 181 , route Centrale 418 736-5047

Le 6 février 2018

Volume 39 Numéro 11

RUBRIQUE MUNICIPALE

RECHERCHE D'UN BRIGADIER OU D'UNE BRIGADIÈRE SCOLAIRE

La municipalité de Saint-Valérien est à la recherche d'un brigadier ou d'une brigadière scolaire pour l'année 2017-2018, contrat pouvant être renouvelable d'année en année. Toute personne intéressée est priée de communiquer avec la direction générale au 418-736-5047, poste 101. Les conditions du contrat vous seront alors transmises.

PROCHAIN JASEUR

Votre équipe du Jaseur, Ginette Langlois, Richard Bergeron et Gérald Rioux vous souhaite une bonne quinzaine.

Vous pouvez déposer vos communiqués pour la prochaine parution du « Jaseur » au plus tard mercredi le 14 février 2018 à 17h00 au 215 rue principale ou par courriel à: lejaseurdesaintvalerien@gmail.com

Vous pouvez consulter les versions électroniques et le calendrier des parutions du Jaseur sur le site de la municipalité en suivant ce lien:

<http://municipalité.saint-valerien.qc.ca/vivre-a-st-valerien/le-journal-local-le-jaseur>

Notez bien qu'aucune correction de faute d'orthographe ne sera apportée à vos textes.

Gérald Rioux

RUBRIQUE PAROISSIALE

HORAIRE DES MESSES :FÉVRIER 2018

Dimanche 4 FEVRIER 9h30 MESSE
Messe Anniversaire de Mme Pauline Cimon
Feu Valérie Blais- Ida Dion et Ghislain Blais (ext)
Samedi 17 FEVRIER 19hre MESSE
Feu Pierre Paul Beaulieu- Marcella Fournier (ici)
Feu Gabrielle Beaupré- Jean-Paul St-Pierre (ext)

RUBRIQUE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

INVITATION A REMPLIR LE SONDAGE SUR LE DEPLACEMENT ACTIF ET SECURITAIRE DANS LE CŒUR VILLAGEOIS DE SAINT-VALERIEN!

La Corporation de développement en collaboration avec la municipalité de Saint-Valérien et le CISSS BSL vous invite à remplir un sondage afin d'identifier les obstacles au déplacement à pied et à vélo dans le cœur villageois de Saint-Valérien. Ces données seront compilées et ensuite un rapport sera présenté aux différents acteurs de la mobilité durable de Saint-Valérien.

Une copie papier peut être trouvée à l'épicerie Bérubé de Saint-Valérien. Sinon, vous pouvez remplir le sondage en ligne en copiant le lien suivant dans votre barre URL quand vous ouvrez une fenêtre sur internet.

Voici l'adresse pour le questionnaire parent :

<https://fr.surveymonkey.com/r/JPTR9N7>

Voici l'adresse pour le questionnaire citoyen :

<https://fr.surveymonkey.com/r/WCD8GLW>

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le sondage ou pour toute autre information, contactez-moi. Hironnelle Varady-Szabo, responsable de la mise en œuvre de la politique familiale de Saint-Valérien.



Hironnelle.varady@municipalite.saint-valerien.qc.ca ou 418 736-4183

CERCLE DE FERMIERES

Prochaine réunion le 14 février à 19h à la salle municipale.

Apporte une pensée à l'occasion de la St-Valentin pour partager entre les membres.

Bienvenue à toutes.

Georgette Lepage

LE BABILLARD

Des emplois disponibles à la pépinière!

La Pépinière de Sainte-Luce, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est à la recherche de candidats pour combler des emplois « d'aide sylvicole ».

Début d'emploi: Fin-avril Durée : 10 à 25 jours

Salaire horaire 2018: 20,15\$

Pour vous inscrire : Transmettre l'offre de service ou votre curriculum vitae :

- adresse courriel : pepinieredesainte-luce@mffp.gouv.qc.ca, ou
- adresse postale : 240, rang 2 ouest, Sainte-Luce, (Qc) G0K 1P0.

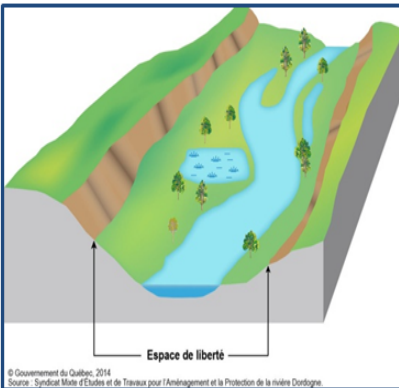
Le formulaire « Offre de service » est disponible à la page d'accueil du site web :

<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/semences/semences-pepinieres-sainte-luce.jsp>

Pour information : 418-739-4819 p. 221



Le saviez-vous?



L'**espace de liberté** représente l'espace susceptible d'être inondé lors des crues de différentes magnitudes et à l'espace nécessaire au déplacement latéral du lit du cours d'eau, en fonction de la dynamique naturelle d'érosion et de sédimentation.

Devant les nombreux défis relatifs à la dynamique des cours d'eau et dans la perspective d'y trouver des solutions novatrices et intégrées, l'**OBVNEBSL** collabore à une étude, initiée par l'**UQAR** et la **MRC de La Mitis**, afin de valider la faisabilité d'utiliser le concept d'espace de liberté des cours d'eau pour l'aménagement du territoire, le long des rivières **Mitis** et **Neigette**. Pour en savoir plus, consultez notre page dédiée à ce sujet: <http://bit.ly/2a5hmtT>

Christian Hubert
Agent de projets et des communications
418-722-0666, poste 108



Jeter : ça coûte cher !

Recycler et composter : des gestes payant pour vous et pour l'environnement. Saviez-vous que recycler et composter peut avoir un impact positif sur les finances de votre municipalité ? En effet, les coûts liés à l'enfouissement sont très élevés et il est avantageux de déposer vos matières recyclables et compostables dans le bon bac. Tout sur les coûts de traitement de vos matières À Saint-Valérien, pour 2018 :

Jeter coûte 117,57 \$ / tonne

Recycler coûte moins de 5 \$ / tonne

Composter coûte 11,83\$ / habitant

Pour le bac à déchets (enfouissement) :

Les coûts d'enfouissement sont très élevés, car des exigences environnementales sont imposées pour éviter que les déchets contaminent l'environnement.

Pour le bac bleu (recyclage) : Le recyclage coûte 51,51\$/tonne. Toutefois, un financement* réduit ce coût de 92 %. Ainsi, le coût de revient du recyclage est de moins de 5 \$ /tonne.

Pour le bac brun (compost) : La municipalité paye un montant fixe pour les bacs bruns, peu importe la quantité que vous y mettez. Plus vous composterez et plus vous optimiserez l'investissement de votre municipalité.

Prime à la performance

De plus, moins une municipalité enfouie de déchets et plus elle reçoit de redevances.

La performance de Saint-Valérien

À Saint-Valérien, en 2017 :

294 tonnes ont été enfouies, soit 38 tonnes de plus qu'en 2016**

71 tonnes de matières ont été recyclées, soit la même quantité qu'en 2016

35 tonnes ont été compostées

En poursuivant vos efforts pour réduire vos poubelles, composter et recycler, vous pouvez contribuer à réduire la facture d'enfouissement de votre municipalité et ce, tout en préservant l'environnement !

Pour plus d'informations, consultez Infobac.ca ou 418 725-2222.

Catherine Denis

Coordonnatrice en environnement

MRC de Rimouski-Neigette

* Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables

** Données préliminaires, ne prend pas en compte les résidus des centres de traitement des matières résiduelles